

1. Introduction

Qu'est-ce qu'un handicap ?

C'est une ou plusieurs difficultés qu'a une personne à réaliser des activités ou à participer à la vie en société.

Le handicap peut prendre plusieurs formes : physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique ([voir fiche « 1.1. Les différents handicaps »](#)).

L'environnement joue un rôle important : il peut rendre les choses plus difficiles ou, au contraire, aider et faire disparaître la difficulté.

Par exemple, une personne en fauteuil roulant ne sera pas en difficulté pour se rendre à un étage si elle a un ascenseur à sa disposition.

C'est pour cela que nous parlons de « situation » de handicap. La société et les institutions publiques jouent un rôle essentiel dans la réduction de ces obstacles. Nous parlons alors d'**accessibilité**. La démarche consiste à mettre en place des moyens pour favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Le rôle des bibliothèques

Mettre en place l'accessibilité pour tous.

Créer des services utilisables par tout le monde, y compris par les personnes en situation de handicap.

Proposer des outils ou des ressources spécifiques pour dépasser les obstacles liés au handicap.

La bibliothèque est un lieu de mixité. Tout le monde doit pouvoir y accéder et profiter de ce qu'elle propose sans difficulté.



Et la Médiathèque départementale ?

La Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme a un rôle de conseil, d'accompagnement et de soutien aux bibliothèques.

Pour mieux vous accompagner dans vos projets et vous permettre de rendre vos bibliothèques accessibles aux personnes en situation de handicap, nous vous proposons un ensemble de fiches.

Ces fiches vous présentent toutes les astuces pour faire de votre bibliothèque un endroit agréable et accueillant pour tout le monde.

Différentes thématiques sont abordées : les lois, l'accueil, la communication, les collections, l'organisation des espaces, les outils d'aide à la lecture, l'action culturelle et les partenariats.

Sur chaque thématique, nous vous proposons **une fiche générale avec les éléments principaux à prendre en compte et des fiches pratiques pour approfondir chaque élément et connaître la démarche à suivre en bibliothèque.**



Ces fiches ont été rédigées de façon à être faciles à lire pour tous. Nous avons donc choisi :

- La police Arial, sans empattement,
- Une taille de police de 14,
- Un interligne d'1,5,
- L'alignement du texte à gauche, pour éviter de grands écarts entre les mots.

Cela permet aux personnes malvoyantes et aux personnes avec des troubles dys de lire plus facilement, mais cela peut aussi faciliter la lecture de tout le monde. Nous avons choisi d'utiliser des mots simples et courants, afin de faciliter la compréhension.

Vous pouvez aussi accéder à la **version Word** de ces fiches.

Le Padlet

En plus des fiches, nous vous proposons [un Padlet](#), avec de nombreuses autres ressources !

Un Padlet est un mur virtuel.

On peut y mettre et partager différents documents : des textes, des images, des enregistrements audio, des vidéos, des pages internet...

Vous pouvez consulter le Padlet [en cliquant ici](#), ou en scannant le QR code avec votre téléphone.



Vous y trouverez notamment :

- **Des ressources générales sur les handicaps et l'accessibilité,**
- **Le document Excel lié à la fiche « 9.3. Les partenariats en dehors du Puy-de-Dôme »,**
- **Des ressources classées par type de collections adaptées** (par exemple : les livres en braille, les livres tactiles, les livres en gros caractères...), notamment afin de retrouver les éditeurs de référence.

Ce Padlet va évoluer.

Nous ajouterons des nouvelles ressources régulièrement, et **vous pouvez aussi nous proposer des idées de ressources à ajouter.**

